

ZZZNOMADE HOTEL VICTOR HUGO

7 AV. DES MAQUIS
46400 SAINT-CERE
France

DECAZEVILLE, le 21/07/2025

Objet : Avis d'échéance de facture(s)
Réf : 236- 2364426

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous la liste des factures arrivant prochainement à échéance.

Merci de bien vouloir vous assurer de la bonne réception de ces pièces.

Vos avis de virement détaillés sont à adresser à virements.clients@kalhyge.fr, copie marco.silva@kalhyge.fr.

En cas de règlement par chèque, merci de bien vouloir l'envoyer à :

KALHYGE 1
Comptabilité Clients
7 Route de la Garenne
44700 ORVAULT

Si toutefois un litige s'oppose à votre paiement, merci de bien vouloir nous faire parvenir les éléments sous 72 heures à l'adresse marco.silva@kalhyge.fr.

N° PIECE	LIBELLÉ	DATE	ECHEANCE	MONTANT INITIAL	MONTANT SOLDE	DEV.
2360007945	ZZZNOMADE HOTEL VICTOR HUGO	27/06/2025	27/07/2025	3 228,88	3 228,88	EUR
Total :				3 228,88	3 228,88	EUR

- 1^{er} virement effectué le 14 Août 2025.
de 1228,88 €.

2^{eme} virement le 10 Sept 2025
2000 €
Fin.

Date 27/06/2025	Code Client 2364426	N° Facture 2360007945
--------------------	------------------------	--------------------------

Références à rappeler lors du règlement

De : KALHYGE 1 - Unité de DECAZEVILLE

A : NOMADE HOTEL VICTOR HUGO

ZA, ZI DE FONTVERGNES

7 AVENUE DU MAQUIS

12300 DECAZEVILLE

46400 SAINT-CERE

SIRET 97150357800165

Tél : 05 65 43 13 82 Fax :

Votre contact : serviceclient-decazeville@kalhyge.fr

Vos Références :

SIRET 79749251900021

TVA

FACTURE CORRESPONDANT AU MOIS DE JUIN 2025

CETTE FACTURE CORRESPOND A LA PRESTATION DE JANVIER 0A MARS 2025

CODE	DESIGNATION	STOCK	R.E.	P.U.H.T.	COEFF	HORS TAXES 1	QUANTITE	HORS TAXES 2	TOTAL
------	-------------	-------	------	----------	-------	--------------	----------	--------------	-------

VICTOR HUGO HOTEL

ABONNEMENT

LOCATION STANDARD

Z281	DIVERS LINGE PLAT	1	0/0	2690,730					2 690,73
------	-------------------	---	-----	----------	--	--	--	--	----------

SOUS-TOTAL ABONNEMENT

2 690,73

TOTAL ARRONDI PRESTATIONS VICTOR HUGO HOTEL

2 690,73

Les avis de virements sont à adresser par e-mail à : virements.clients@kalhyge.fr, les règlements par courrier doivent être adressés à : KALHYGE
Comptabilité Clients - KALHYGE 1 U236 - 7 route de la Garenne, 44700 Orvault.

RÈGLEMENT PAR VIREMENT AU 27/07/2025

IBAN FR7630066109470002103190165
BIC CMCIFRPPXXX

H.T.	Net H.T.	T.V.A. 20,00%	Net à Payer
2690,73	2 690,73	538,15	3 228,88 €

KALHYGE 1 SAS au capital de 57718971 Euros 971 503 578 RCS CRETEIL-9601A TVA INTRACOMM. FR52971503578

Client : 2364426
FACTURE : 2360007945
Date : 27/06/2025

PAR VIREMENT
Échéance : 27/07/2025

Mt T.T.C. :
3 228,88 €

CONDITIONS DE VENTE : Seul stipulation contraire, nos factures sont payables au comptant à notre Siège Social. Nos traites ou autres moyens de paiement n'opèrent ni novation, ni dérogation. Tout défaut de paiement à l'échéance entraîne l'exigibilité totale de la créance (même non échue). Les intérêts de retard dus courent dès la date d'échéance au taux annuel égal au taux directeur de la BCE (taux fixe REFI) majoré de 10 points au prorata temporis des jours écoulés depuis la date d'échéance, sans mise en demeure. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.
En application des articles L441-3 et L441-6 du Code de Commerce, tout retard de paiement donne lieu, en plus des pénalités de retard, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.
CLAUSE PÉNALE : Conformément à l'article 1226 du Code Civil, les sommes dues recouvrées par voie contentieuse seront majorées en sus des intérêts moratoires, d'une indemnité fixe de 15 % de leur montant.
Pour toute contestation le Tribunal de Commerce de CRETEIL est seul compétent.